

INSTRUCTIONS DE COURSE

criterium départemental du finistère

Dimanche 24 Avril 2022

Morgat

Autorité organisatrice : Centre Nautique Crozon Morgat

Grade : 5B

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au centre nautique et seront également mis en ligne à l'adresse

<https://www.cncm.fr/evenements/criterium-departemental-du-finsitere-optimist-planche-a-voile-et-catamaran/>

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au centre nautique.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 24 Avril	Toutes classes	12h30

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

OPTIMIST :	Optimist
CATAMARAN	Pavillon H
ILCA	Laser
BIC 293	Pavillon Bic 293
Hydro foil wind	Pavillon Vert

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bateaux comité	Cylindriques Orange et	Bateau arrivée et
Et bouée	Blanche	Frite Verte

conique blanche Orange	Conique jaune	
------------------------------	------------------	--

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.
- 11.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

13. SYSTEME DE PENALITE

- 13.1 **La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.**
- 13.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 13.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 14.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Toutes classes	30 minutes	50 Minutes

- 14.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 14.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

15. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au centre nautique.
- 15.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au centre nautique. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 15.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

16 CLASSEMENT

- 16.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.
- 16.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

17 REGLES DE SECURITE

- 17.1 Le dimanche 24 avril, la confirmation d'inscription fera lieu d'émergement départ.
- 17.2 L'émergement après la dernière course du jour ou après un retour à terre, devra être effective au plus tard à l'heure limite de dépôt des réclamations. Ce délai pourra, si nécessaire être prolongé par le comité de course.
- 17.3 Un concurrent qui n'a pas émergé au retour d'une course ou d'un groupe de courses recevra, sans instruction (modification de la RCV 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la dernière course du groupe concerné.
- 17.8 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*

18. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

19. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 19.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 19.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

20. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par la flamme du club.

Le bateau jury sera identifié par un pavillon Jaune portant la mention JURY. Le bateau du jury peut se positionner en tout point de la zone de course. Sa position ne peut donner lieu à une demande de réparation (Ceci modifie la RCV 62.1)

21. ACCOMPAGNATEURS

- 21.1 *[DP]* *[NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 21.2 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

22. EVACUATION DES DETRITUS

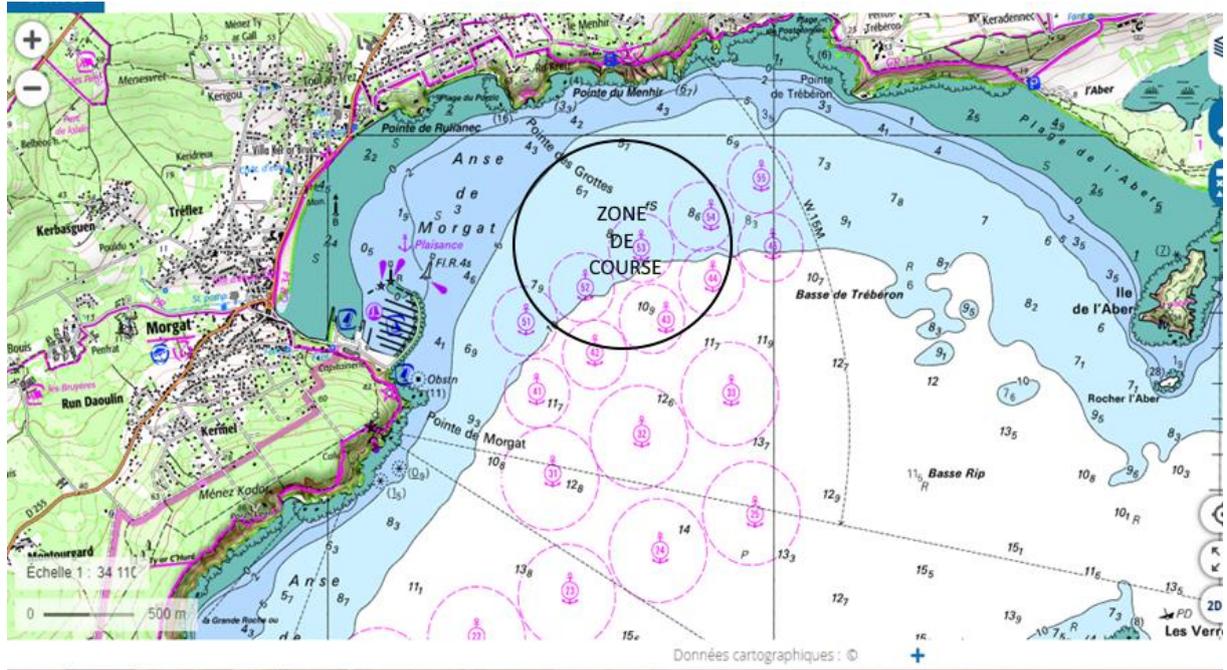
Les détritits peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs

23. PRIX

Des prix seront distribués en conformité avec le règlement sportif

- Arbitres désignés : Président du comité de course : Christian CARIOU
- Comité de Course Adjoint : Françoise DREVILLON
- Comité de Course Adjoint : Philippe CHARLIER
- Président du jury : Michel RAYNON
- Juge : Cecile TYMEN LE FLOCH
- Résultats : Marine PAOLI

ANNEXE ZONES DE COURSE



PARCOURS

Marques 1 – 2 : Cylindrique ORANGE :
 Marque 3 : Conique JAUNE
 Marque 4 : Cylindrique BLANCHE
 Départ : Bateau comité et conique blanche
 Arrivée : Bateau arrivée et frite verte

Parcours N1		Départ -1B – 2B – 3B -2B – 3B - Arrivée
Parcours N2		Départ – 1B – 4B – 1B – 2B -3B - Arrivée
Parcours N3		Départ – 1B – 2B – 4T – 3B - Arrivée

